

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240530-DEL_05_30052024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 24/05/2024
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance : T SERRE
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc	X				
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	10				

Objet : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°1 LOT 15 audiovisuel

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 1 établi par l'entreprise **EUROSONO** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

Modifications introduites : rapport de Mme VURPAS de l'ATELIER VOGUE :

«concernant la scénographie, il a été souhaité de voir la possibilité de modifier le mur de la falaise du R+1.Pour rappel, il était initialement prévu un mur perforé avec la présence de 13 loupes permettant de découvrir différents oiseaux en regardant dans l'œilleton. Ce dispositif était complété par une bande sonore d'ambiance de chants d'oiseaux tournant en boucle. Suite à la récupération des fichiers audios, nous avons constaté que chacune des bandes était sur une piste spécifique. Alors, ceci représente une opportunité d'offrir aux futurs visiteurs la possibilité d'entendre le son propre à l'espèce qu'il observe dans la loupe. Cela nous semble très intéressant. »

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240530-DEL_05_30052024-DE

Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant HT : + **3 652.64 €**

TVA 20% : + 733.02 €

Montant TTC : + 4 398.11 €

Montant initial du marché public :

Montant HT : 26 018.30 €

TVA 20% : 5 203.66 €

Montant TTC : 31 221.96 €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : **29 683.39 €**

TVA 20% : 5 936.68 €

Montant TTC : 35 620.07 €

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en avoir délibéré :

DESAPPROUVE l'avenant n°1 pour le LOT 15 audiovisuel pour un montant de + **3 652.64 € HT** avec l'entreprise **EUROSONO** 2 rue d'Yvours 69540 IRIGNY

N'AUTORISE PAS le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise **EUROSONO**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 1

Contre : 7

Abstention : 3

Avenant 1 lot 15

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT
LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**
LE VILLAGE 26 510 Rémuzat

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20240530-DEL_05_30052024-DE

7

Entreprises Titulaires : **SARL EUROSONO**
2 rue d'Yvours 69540 Irigny

7

Lot N°: **15 - audiovisuel**

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet d'offrir un dispositif sonore avec 13 sons d'espèces d'oiseaux pour le mur de la falaise suite à la réception de bandes sonores individualisées et très qualitatives.

ARTICLE 2

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

ARTICLE 3

Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

ARTICLE 4


Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT :				26 018,30 €
Tva à 20,00 %				5 203,66 €
Marché initial TTC:				31 221,96 €
Travaux modifiés				
sous total moins value				0,00
Devis CD 06985 13 lecteurs audios 13 HP				3 665,09
sous total plus value				3 665,09
Sous Total HT des plus et moins values				3 665,09
MONTANT H.T. de l'avenant 01 :				3 665,09
T.V.A. 20,00 %:				733,02
MONTANT T.T.C. de l'avenant 01:				4 398,11 €
NOUVEAU MONTANT H.T du marché :				29 683,39
T.V.A. 20,00 %:				5 936,68
NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:				35 620,07 €

L'entreprise,

L'Atelier Vogue,

Le Maître d'Ouvrage,

 **atelier vogue**